



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

18/10/2022 - 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/10/2022

Nombre de conseillers : En exercice : 9 Présent : 9

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Baptiste WILLAUME

ORDRE DU JOUR

- **Le compte-rendu** du conseil municipal du 22/09/2022 est approuvé à l'unanimité.

- **Délibération** Adhésion au service optionnel « paie à façon » du CDG 42

Madame le Maire revient sur le service de paie à façon proposé par le CDG42 : 12€/fiche de paie, 20€ / création agent, 150€ annuel.

Eu égard à l'importance et à la complexité des questions touchant aux rémunérations, il est proposé aux membres du conseil municipal d'adhérer à cette prestation et d'autoriser à cette fin Madame le Maire à conclure la convention correspondante.

Après délibération le conseil vote pour à l'unanimité.

- **Délibération** décision modificative budget chaufferie

Suite à un dépassement sur le budget chaufferie de 37.93€ au chapitre 65 Autres charges gestion courante article 6518 autre il est demandé au conseil de réaliser une décision modificative. Il est proposé de faire un virement de crédit depuis le chapitre 11 charges à caractère générale article 6156 maintenance pour y remédier.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

- **Délibération** lancement de procédure pour cession de parcelles de section au Vernay

Le conseil décide de ne pas prendre de délibération, dans l'attente de plus d'informations à apporter de la part du demandeur.

- **Information SIEL :**

-Madame le Maire informe le conseil de son entretien téléphonique avec Mr Aymeric SEUX de LFA :

L'éclairage du clocher est bien branché sur le circuit d'éclairage public mais la gestion n'appartient pas LFA mais à la commune (contrat avec le SIEL). Le 27/10/2022 à 20h en mairie Mr SEUX vient sur place pour faire un état des lieux des points lumineux. Un pot commun (travaux sobriété énergétique) est disponible au sein de LFA pour par exemple, la suppression d'un point lumineux, des tests, un renouvellement de point lumineux. Sur ces différents travaux il n'y a pas de reste à charge pour la commune. Les travaux qui avaient été proposés au printemps seront réactualisés lors du rdv.

-Déploiement fibre optique : Madame le Maire informe le conseil qu'elle a été contactée par le SIEL au sujet d'une demande de raccordement fibre optique à Glizieux pour une maison secondaire, le SIEL a besoin de deux autorisations de propriétaires qui ne répondent pas ; cela bloque le dossier. Si les propriétaires ne sont pas d'accord cela engendrera des frais importants au SIEL (création d'une partie de ligne).

-Le conseil est informé qu'un remboursement du SIEL sur le budget chaufferie pour 665.89€ a eu lieu.



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
18/10/2022 - 20 heures

• **Information taxe aménagement, redistribution par LFA :**

Madame le Maire informe le conseil quant au versement d'une part de la taxe d'aménagement à LFA et sa redistribution :

LFA va prendre 25% de la TA soit sur l'ensemble des communes, environ 500 000€/an.

LFA reversera de la façon suivante :

-60% développement économique LFA et communes

-40% soutien économique commune, fond aide de 200 000€ an. Pour les communes de moins de 500 habitants un forfait de 5715€ valable sur 3 ans (droit de tirage/petit fonctionnement), pour les communes de moins de 2000 habitants, 13 713€ sur 3 ans (droit de tirage/ investissement) et pour toutes les communes fond de concours de 10% du reste à charge de 300 000€ maximum (1 projet pour trois ans/ investissement).

- Le conseil est informé que le site internet de la commune est en cours d'amélioration, qu'une déclaration préalable de travaux pour un abri de jardin de 5m2 au 103 rue Antoine Lugnier a été envoyée, que la secrétaire a suivi une formation sur le recensement, que des panneaux (points info, wc, poubelles) ont été achetés et que 2 poubelles 720l ont été commandées (1 grise 1 jaune) pour mettre en face de l'espace Saint Martin.

• **Finance :**

Le conseil est informé que Mr Dumont (CDL) vient en mairie le 20 octobre pour un point financier (différents projets, employé communal et actif).

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré Mr Jean-Yves Bonnefoy, venu pour faire le tour des projets, et expliquer les demandes de subventions.

• **Bulletin municipal**

Monsieur Jean-Baptiste WILLAUME fait un point sur le prochain bulletin municipal.

- Le conseil est informé que la commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 13 novembre à 10h15 à Roche puis à 11h à Lérigneux suivi d'un apéritif à Lérigneux.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21h30. La prochaine réunion est fixée pour le mardi 29 novembre 2022 à 20h.

Approuvé le 29/11/2022, à Roche

Le Maire, Madame Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Monsieur Jean Baptiste WILLAUME

